

L'ÉOLOIS

GAZETTE MUNICIPALE N°8 - 2024

Éole-en-Beauce



*Église Saint-Jacques
La Folie Herbault*

www.eoleenbeauce.fr

LES AGENTS COMMUNAUX

Le service technique



**Jean-Luc
LHOSTE**

Travaille pour la commune
depuis 1983.



**Jacky
BONHOMMET**

Travaille pour la commune
depuis 2007.



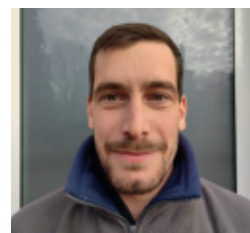
**Nathalie
VAN DER STUYFT**

Travaille pour la commune
depuis 1995.



**Cédrik
GEORGES**

Travaille pour la commune
depuis 2021.



**Kévin
BELHOMME**

Travaille pour la commune
depuis 2022.

Le service administratif



**Christine
CHENET**

Travaille pour la commune
depuis 2014.



**Christelle
PONTHEUX**

Travaille pour la commune
depuis 2016.

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- 4. Budgets
- 5. Le service technique
- 6. Travaux et investissements
- 8. Rétrospective 2023
- 10. Civisme
- 12. Urbanisme
- 13. Habitat - Urbanisme
- 14. Concours de dessin
- 16. Environnement

ZOOM

- 18. L'entreprise Recycléo à Villeau

VIE ASSOCIATIVE

- 20. Rétrospective 2023

VIE CITOYENNE

- 25. Démarches administratives

VIE INTERCOMMUNALE

- 26. Petite enfance - Enfance - Jeunesse
- 27. Ateliers parentalité - Santé
- 28. Administration générale - Développement économique

- 29. Culture

- 31. École de Musique Intercommunale

VIE ARTISANALE ET INDUSTRIELLE

- 32. Artisans, commerçants et industriels éolois
- 33. Assistantes maternelles

MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

- 34. Décès - PACS - Mariages - Naissances

PERSPECTIVES

- 35. Calendrier 2024

ÉDITORIAL

par Julien Birre



Chères Éoloises, chers Éolois,

Notre commune d'Éole-en-Beauce a connu différents faits marquants au cours de l'année 2023.

Il y a plus de 5 ans, en collaboration avec La Poste, la commune a débuté un plan d'adressage de façon à remédier aux homonymies de certaines voies. Ce plan facilitera la localisation des habitations par les différents services d'urgences, de soins et de secours. Avec l'aide de notre ancien député Philippe Vigier et du sénateur Daniel Guéret, La Poste a enfin compris les difficultés que rencontre notre commune d'avoir deux codes postaux. C'est pourquoi, depuis le 1er janvier 2024, notre commune a un code postal unique : 28150.

Il y a plusieurs années, sous l'impulsion de notre Conseil Départemental, l'installation de la fibre optique débutait. Aujourd'hui, la quasi totalité des habitations de notre commune a la possibilité d'y être reliée. Les autres le seront d'ici quelques mois. Grâce au Conseil Départemental, nous sommes dans les premiers

départements à être reliés à la fibre optique.

Dès le début du mois de février, nous avons dû fermer la Salle de Quartier à Viabon pour des raisons de sécurité. Après différentes vérifications et un désamiantage obligatoire, le renforcement de sa charpente et la rénovation de sa toiture étaient lancés. La Salle de Quartier sera rouverte au public dans quelques mois.

Afin d'améliorer notre consommation énergétique, il y a quelques années, nous avons équipé l'éclairage public des communes déléguées de Fains la Folie, Viabon et Villeau en Leds. En 2024, les communes déléguées de Baignolet et Germignonville le seront à leur tour.

Nous continuons également à isoler nos bâtiments. L'isolation des sous-rampants de la mairie à Viabon nous permettra de créer une salle d'archivage permettant de recueillir à l'avenir l'ensemble des archives communales en un seul et unique lieu.

D'autres travaux et investissements ont été réalisés au cours de l'année 2023 afin de faciliter votre vie et le travail de nos agents communaux. Le passage au "Zéro phyto" engendre pour eux un temps de désherbage beaucoup plus important que les années précédentes. Tous ensemble, nous devons les soutenir dans cette tâche et accepter "quelques herbes folles".

Je tiens ainsi à remercier l'ensemble de nos agents communaux (techniques et administratifs) pour leur bienveillance et le travail qu'ils effectuent tout au long de l'année.

Merci à nos associations et leurs bénévoles pour l'organisation des diverses manifestations qui permettent de faire vivre notre grande commune.

Enfin, j'ai une pensée pour André Bouquery, maire de Fains la Folie de 1959 à 1977, qui est devenu centenaire au cours de l'année 2023.

L'ensemble du conseil municipal s'associe à moi pour vous adresser à toutes et tous, une excellente année 2024 dans vos projets familiaux et professionnels.

Bonne lecture.



BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2022

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes 2022 :	916.836,92 € TTC
Dépenses 2022 :	681.218,75 € TTC
= Excédent 2022 :	235.618,17 € TTC
+ Excédent cumulé 2021 :	328.599,50€ TTC
= Excédent cumulé 2022 :	564.217,67 € TTC

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes 2022 :	206.425,57 € TTC
Dépenses 2022 :	253.956,50 € TTC
= Déficit 2022 :	- 47.560,93 € TTC
+ Excédent cumulé 2021 :	39.317,93 € TTC
= Déficit cumulé 2022 :	- 8.213,00€ TTC

Principaux investissements payés en 2022 : Porte atelier de Baignolet (2,3 k€), Isolation combles mairie de Viabon (8,2 k€), Rampes PMR église Germignonville (4,4 k€), Terrassement fuite d'eau (0,5 k€), Travaux électriques Salle des fêtes de Germignonville (4,1 k€), Armoires électriques et horloges astronomiques Fains la Folie + Viabon + Villeau (8,7 k€), Enfouissement réseau Germignonville (114 k€), Achat de la tondeuse Toro Groundmaster 3200 (24 k€), Installation panneaux de signalisation « sortie d'usine » : (0,5 k€)

Budget primitif 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Budget équilibré à 1.277.014,67 € dont 556.004,07 € d'excédent cumulé reporté.

SECTION INVESTISSEMENT

Budget équilibré à 500.213,00€ dont 8.213,00 € de déficit cumulé reporté.

Principaux investissements prévus en 2023 : Isolation de bâtiments (26 k€), Portail et portillons du cimetière de Fains la Folie avec l'installation (8 k€), Création sanitaires PMR pour la salle polyvalente de Fains la Folie (13,1 k€), Portail pour la salle polyvalente de Fains la Folie (9 k€), Rénovation toiture salle de Quartier de Viabon (115 k€), Isolation chaufferie Fains la Folie (5,5 k€), Portails parking salle polyvalente de Villeau (3,3 k€), Reprise de 2 corbeaux en bois église de Germignonville (3 k€), Travaux de voirie Éole-en-Beauce (27,5 k€), Fin travaux électriques Germignonville (4 k€), Extincteurs + Plans évacuation + BAES (15 k€), Solde tondeuse Toro (5 k€), 2 radars pédagogiques (5 k€)

BUDGET ANNEXE EAU

Compte administratif 2022

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes 2022 :	211.575,95 € TTC
Dépenses 2022 :	217.782,42 € TTC
= Déficit 2022 :	- 6.206,47 € TTC
+ Excédent cumulé 2021 :	152.286,55 € TTC
= Excédent cumulé 2022 :	146.080,08 € TTC

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes 2022 :	70.177,63 € TTC
Dépenses 2022 :	62.929,26 € TTC
= Excédent 2022 :	7.248,37 € TTC
+ Excédent cumulé 2021 :	196.305,33 € TTC
= Excédent cumulé 2022 :	203.553,70 € TTC

Principaux investissements payés en 2022 : Achat de compteurs (3,6 k€)

Budget primitif 2023

SECTION FONCTIONNEMENT

Budget équilibré à 341.580,08 € dont 146.080,08€ d'excédent cumulé reporté.

SECTION INVESTISSEMENT

Budget équilibré à 301.753,70 € dont 203.553,70 € d'excédent cumulé reporté.

Principaux investissements prévus en 2023 : Installation compteurs de sectorisation (16,4 k€), Étanchéité de la cuve du château d'eau de Fains la Folie (58 k€), Installation échelle à crinoline pour le château d'eau de Baignolet (10,9 k€), Réhabilitation des circuits électriques du château d'eau de Baignolet (3 k€), Installation portes château d'eau de Baignolet (4,8 k€)

BON À SAVOIR SUR ÉOLE-EN-BEAUCE ...

- 1.266 Éoloises et Éolois au 1er janvier 2024
- 102,86 km² de superficie
- 6 clochers : église Saint-Sébastien de Baignolet ; église Saint-Julien de Fains la Folie ; église Saint-Pierre de Germignonville ; église Saint-Jacques de La Folie Herbault ; église Saint-Martin de Viabon ; église Saint-Jean de Villeau.
- 4 monuments classés : église Saint-Sébastien de Baignolet, église Saint-Jacques de La Folie Herbault, église Saint-Jean de Villeau, Château de Cambray.

- 34 villages, hameaux et fermes seules ::
Amoinville, Auffains, Bessay, Bsseau, Brainville, Cambray, Canonvilliers, Éranville, Fains la Folie, Germignonville, Grandvilliers, Guesnier, La Chardonnière, La Folie Herbault, Le Moulin, Les Petites Bordes, L'Herbechère, Lutz, Marasson, Martainville, Mellay, Morais, Ohé, Perthuis, Reverseaux, Saint Léonard, Sevestreville, Teillay, Tilleau, Tortois, Toulifault, Viabon et Villeau
- 1 code postal unique : 28150

LES AGENTS COMMUNAUX au coeur de notre Quotidien

Dans l'ombre de nos vies rurales trépidantes, des agents travaillent sans relâche pour assurer le bon fonctionnement de nos infrastructures, de nos équipements et de nos services publics.

Ce sont les agents communaux, ces professionnels dévoués qui jouent un rôle crucial dans le maintien de notre qualité de vie. Cet article vise à mettre en lumière leur travail souvent sous-estimé et à souligner l'importance de leur contribution



quotidienne.

Que ce soit la gestion de l'eau (détection des fuites et réparation, relève des compteurs d'eau, surveillance des châteaux d'eau), l'entretien des bâtiments communaux et des rues (balayage, entretien des avaloirs, rebouchage de nids de poule), ils sont les maîtres d'œuvre qui veillent à ce que tout fonctionne sans accroc. Leur expertise technique est inestimable, car ils sont formés pour résoudre une multitude

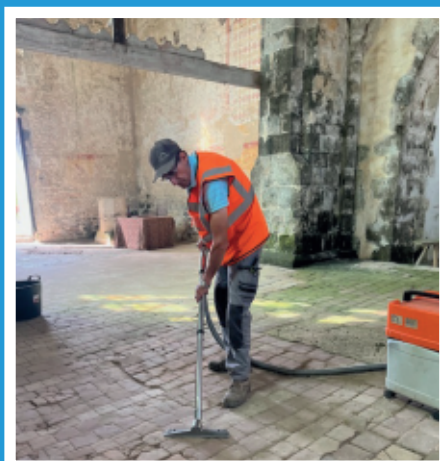
Qu'il s'agisse d'une tempête ou d'intempéries, ces professionnels sont prêts à intervenir rapidement pour



Travailler dans les services techniques peut être un défi, car ces professionnels font face à des situations variées au quotidien. Les espaces verts occupent une grande partie de leur temps : taille des haies, tonte des pelouses, élagage des arbres, ramassage des feuilles mortes, le fleurissement des villages et hameaux et arrosage des plantations. Leur contribution à la construction d'une société plus respectueuse de l'environnement est souvent ignorée car le désherbage des rues et cimetières s'est fait manuellement tout au long de l'année 2023. Cette tâche est essentielle pour façonner un avenir plus durable mais elle se montre fastidieuse et incroyablement chronophage. C'est pourquoi,



nous essayons de les soutenir au mieux dans leurs tâches en les équipant de nouveaux matériels. Les agents communaux participent également à l'embellissement de notre commune par la mise en place des décorations de Noël et le nettoyage des salles des fêtes et mairies. En étant présents au quotidien dans la vie de la commune, ils établissent une proximité et une



accessibilité qui favorisent l'écoute des habitants. Ils sont les premiers relais des élus municipaux. Leur capacité à résoudre rapidement des problèmes mérite une reconnaissance. En soulignant leur travail, nous encourageons également une meilleure valorisation de ces métiers au sein de la société. Il est temps de reconnaître leur dévouement et leur expertise souvent ignorés. En mettant en lumière leur rôle crucial, nous célébrons le travail

méconnu de ces agents qui contribuent de manière indispensable à notre qualité de vie.

LES TRAVAUX et INVESTISSEMENTS de 2023

Diminution de la consommation énergétique, sécurisation des bâtiments et de la voirie, amélioration des conditions de travail sont les leitmotivs du conseil municipal.

Sécurisation de la Salle de Quartier à Viabon

Fin janvier, il a été découvert qu'une panne du toit était cassée. Enlèvement du faux plafond, désamiantage, rénovation de la charpente puis de la toiture sont les principaux travaux réalisés à ce jour.

Le budget de tous ces travaux est d'environ 120.000 € TTC.

Merci à la Préfecture d'Eure-et-Loir (via la DETR-DSIL) et au Conseil Départemental d'Eure-et-Loir (via le FDI) pour nous avoir rapidement apporté leur soutien dans la sécurisation de notre Salle de Quartier de Viabon.

Réouverture espérée avant l'été 2024.



Isolation de la chaufferie de Fains la Folie et des sous-rampants de la mairie à Viabon

Montant : 25.461,20 € TTC +

Participation des agents

Subventions : DETR + FDI + Fonds de concours CCCB





Saint-Léonard



Toulifault

Divers travaux de voirie afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales, la circulation des services des ordures ménagères, transports scolaires et des administrés.
Montant : 50.676,90 € TTC
Subvention : FDI



Saint-Léonard



Marasson



Rénovation du portail et portillons
Cimetière de Fains la Folie

Montant : 7.849,06 € TTC
Subventions : FDI + Fonds de concours CCCB



Création de sanitaires PMR
Salle Polyvalente de Fains la Folie

Montant : 13.111,13 € TTC + Participation des agents
Subventions : FDI + Fonds de concours CCCB

LA COMMUNE A ORGANISÉ ou co-organisé en 2023

Cérémonie des vœux, commémorations du 19 mars, du 8 mai et 11 novembre, concerts, festivités du 14 juillet, théâtre itinérant, spectacle de Noël, sont les principales animations proposées par la commune ou ses habitants en 2023.





PANNEAU POCKET l'information en direct

Événements de la vie quotidienne, fêtes du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux, etc...

Soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre **Commune d'Éole-en-Beauce**, de votre **Communauté de Communes Cœur de Beauce** grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT : Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1ère étape

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.

2ème étape

Ouvrez PanneauPocket, puis recherchez l'entité en tapant **son nom** ou **son code postal**. Cliquez sur le Cœur situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Quelques exemples

Pour **Éole-en-Beauce**, la **gendarmerie de Voves** et le **SICTOM d'Auneau**, tapez **28150**. Patientez, une liste déroulante est alors proposée.

Pour la **CCCB** tapez **28310**.

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur **app.panneaupocket.com**

QUELQUES RÈGLES de bon voisinage



« Entre voisins, restons courtois ! »

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles !

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Bruits de chantier

Ils sont autorisés :
Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)
Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)

Ils sont autorisés :
De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi
De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi
De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne

Entre 22h30 et 7 h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne sont interdits.

Bien vivre avec les animaux !

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Règles pour chiens dangereux

Catégorie 1 : chiens d'attaque
Déclaration en mairie pour l'obtention d'un permis de détention
Interdiction de vente, achat, don et introduction en France
Obligation de stérilisation
Interdiction d'accéder dans les transports en commun et les lieux publics (hormis voie publique)
Obligation d'être muselés et tenus en laisse par une personne majeure

Catégorie 2 : chiens de garde et de défense
Déclaration en mairie pour l'obtention d'un permis de détention
Obligation d'être muselés et tenus en laisse par une personne majeure dans les lieux publics

Au jardin aussi il y a des règles !

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :
Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.
La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger

Plantations le long de voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

L'entretien obligatoire du jardin

Comme pour les jardins familiaux ou partagés, dans lesquels le jardinier doit prendre soin de la parcelle et ne pas la laisser à l'abandon ou en friche sous peine de se la voir retirer, il en va, en quelque sorte, de même pour les jardins privés. L'obligation d'entretien y prévaut afin que les voisins n'en subissent pas de désagréments tels qu'invasion de feuilles mortes, branches gênantes, ombre excessive...

Arracher, couper l'herbe et balayer devant chez soi, un petit geste citoyen en complément de l'intervention des agents techniques pour un village propre et agréable.

« Les petits ruisseaux font les grandes »

« En bonne entente.

Se rencontrer, échanger pour mieux se connaître.»

Une solution en cas de litige : le conciliateur de justice !

Maison France Services de Voves - 4 rue Texier Gallas - Voves
Permanences tous les 4èmes mardis du mois de 10h30 à 13h30 ou sur RDV au 02 46 72 05 10.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

Les dépôts sauvages, une pratique malheureusement répandue, représentent une menace croissante pour notre environnement. Ces actes irresponsables mettent en péril la beauté de nos paysages, compromettent la biodiversité et contribuent à la dégradation de la qualité de l'air et de l'eau. Il est temps de prendre conscience de l'impact néfaste des dépôts sauvages et d'agir collectivement pour stopper cette menace grandissante.

Les conséquences environnementales

Les dépôts sauvages sont souvent composés de déchets divers tels que des débris de construction, des déchets électroniques, des pneus usagés, et même des produits chimiques nocifs. Ces déchets, abandonnés de manière irresponsable, contaminent le sol et les cours d'eau, mettant en danger la faune et la flore locales. De plus, ces décharges illégales contribuent à la dégradation des écosystèmes fragiles.



Stop au jeter de déchets dans la nature !

Chaque année, des tonnes de déchets, qu'il s'agisse de plastique, de verre, de papier ou d'autres matériaux, sont jetées dans la nature, parfois de la vitre de la voiture. Ces déchets prennent des décennies, voire des siècles, à se décomposer, créant ainsi des problèmes durables pour l'environnement. Les animaux sauvages ingèrent souvent ces débris, entraînant des conséquences dévastatrices sur leur santé et sur l'équilibre des écosystèmes.



Impact sur la biodiversité

La faune et la flore souffrent grandement des dépôts sauvages. Les animaux peuvent ingérer des déchets toxiques, ce qui entraîne des problèmes de santé graves, voire la mort. Les plantes, quant à elles, peuvent être étouffées par des débris, compromettant leur croissance et leur capacité à jouer leur rôle crucial dans l'équilibre écologique.

Chaque individu a le pouvoir de faire la différence.

En adoptant des habitudes respectueuses de l'environnement, comme le recyclage et l'utilisation de produits réutilisables, chacun peut contribuer à réduire la quantité de déchets jetés dans la nature.

La responsabilisation individuelle est la clé pour construire un avenir durable.

11

Dégradation visuelle et économique

En plus de leurs conséquences environnementales, les dépôts sauvages nuisent également à l'attrait visuel de nos communautés. Des paysages naturels magnifiques sont souvent entachés par des déchets abandonnés, créant un environnement peu accueillant pour les résidents et les visiteurs. De plus, la dégradation de l'environnement peut entraîner des répercussions économiques en réduisant la valeur immobilière et en décourageant les investissements locaux.



Article illustré par des dépôts issus de notre commune.

LE TRI EN DÉCHÈTERIE

Accès

L'accès aux déchèteries est autorisé aux habitants, aux entreprises et associations, aux organismes d'aide à la personne et aux collectivités, sur présentation d'un pass'déchèterie.

Où et quand pour la déchèterie de

Voves ?

Les déchets acceptés

Cartons
Bois
Métaux
Végétaux
DASRI
Mobilier
Radiographies
Gravats
Huiles de vidange
Ampoules et néons

Chaussures / Textiles
Appareils électriques
Cartouches encre
Tout-venant
Extincteurs
Batteries
Piles et accumulateurs
Huiles de fritures
Produits chimiques



ADRESSAGE

La commune a réalisé un plan d'adressage avec pour objectif la définition d'adresses normées pour l'ensemble des voies de la commune.



Voies créées

CHEMIN DE LA CONTRÉE (Bisseau)
CHEMIN DE LA GALANTRIE (Viabon)
CHEMIN DU RELAIS (Viabon)
RUE DE FRANCŒUR (Bisseau)
RUE DES BLÉS (Fains la Folie)
RUE DES FRICHES (Lutz)
RUE DU CIMETIÈRE (Baignolet)

Voies entièrement modifiées

ALLÉE DE CAMBRAY (Cambray)
HAMEAU AMOINVILLE (Aminville)
RUE DE LA CORDONNERIE (Germignonneville)
RUE DE LA GARE (Fains la Folie)
RUE DE LA TOUR (Villeau)
RUE LUDOVIC GODIN (Germignonneville)
RUE MONTBARRY (Baignolet)
RUE MONBASON (Germignonneville)

Voies partiellement modifiées

RUE DES MASERIES (Bessay)
RUE DE LA LAMPE (Fains la Folie)

Voies non modifiées

BRAINVILLE (Brainville)
CANONVILLIERS (Canonvilliers)
CHEMIN DE L'ÉVREAU (Tilleau)
CHEMIN DE SOLOGNE (Germignonneville)
CHEMIN DU PRIEURÉ (Baignolet)
GAUVILLIERS (Gauvilliers)
GRANDVILLIERS (Grandvilliers)

GUESNIER (Guesnier)
HAMEAU D'OHÉ (Ohé)
HAMEAU DE LUTZ (Lutz)
HAMEAU DE SAINT-LÉONARD (Saint-Léonard)
HAMEAU DE SEVESTREVILLE (Sevestreville)
HAMEAU DE TOULIFAUT (Toulifaut)
IMPASSE DU MEUNIER (Bessay)
LE MOULIN (Le Moulin)
LES PETITES BORDES (Les Petites Bordes)
L'HERBÈCHÈRE (L'Herbèchère)
ÉRANVILLE (Éranville)
MARASSON (Marasson)
MARTAINVILLE (Martainville)
MORAIS (Morais)
MELLAY (Mellay)
PERTHUIS (Perthuis)
PLACE DE LA HERSE (Germignonneville)
PLACE DE LA POSTE (Viabon)
PLACE DE L'ÉGLISE (Fains la Folie)
PLACE DU BOURG (Viabon)
PLACE SAINT-JEAN (Villeau)
REVERSEAUX (Reverseaux)
RUE DE LA BARONNERIE (Tilleau)
RUE DE LA CHARDONNIÈRE (La Folie Herbault)
RUE DE LA CONIE (Viabon)
RUE DE LA CROIX SICOT (Viabon)
RUE DE LA GARE (Fains la Folie)
RUE DE LA GRANDE BARRE (Villeau)
RUE DE LA MAIRIE (Viabon)
RUE DE LA MÉTAIRIE (Auffains)
RUE DE LA SOLOGNE (Germignonneville)

RUE DE LA VILLE AUX CLERCS (Bessay)
RUE DE L'ÉGLISE (Baignolet)
RUE DE L'ÉPINETTE (Bessay)
RUE DE L'HERBÈCHÈRE (Viabon)
RUE DE L'OISONNERIE (Viabon)
RUE DE MORAI (Fains la Folie)
RUE DE TORTOIS (Tortoiz)
RUE DES 3 MUIDS (Villeau)
RUE DES DOLMENS (Germignonneville)
RUE DES GARENNES (Auffains)
RUE DES NEUF SETIERS (Fains la Folie)
RUE DES TEMPLIERS (Germignonneville)
RUE DES TILLEULS (Viabon)
RUE DES TOURELLES (Viabon)
RUE DU 19 MARS 1962 (Viabon)
RUE DU BOURG NEUF (Fains la Folie)
RUE DU CHÂTEAU D'EAU (Baignolet)
RUE DU FRANC ROSIER (Baignolet)
RUE DU LAVO (Viabon)
RUE DU MOULIN (Fains la Folie)
RUE DU MOULIN CASSÉ (Villeau)
RUE DU SAINT-ESPRIT (Viabon)
RUE SAINT-JACQUES (La Folie Herbault)
RUE SAINT-JULIEN (Fains la Folie)
RUE SAINT-MICHEL (Auffains)
RUE SAINT-PIERRE (Germignonneville)
RUE TANDEGUE (Bisseau)
TEILLAY (Teillay)
VOIE ROMAINE (Fains la Folie)

Un code postal unique : 28150

LES AIDES À LA RÉHABILITATION de votre habitat



La Communauté de Communes
Cœur de Beauce travaille avec
SOLIHA afin d'animer
l'Opération Programmée de
l'Amélioration de l'Habitat
(OPAH) 2021-2026 sur son



Le principe est de proposer aux propriétaires occupants et bailleurs un accompagnement individualisé et l'attribution d'aides financières incitatives pour des projets d'amélioration de l'habitat : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie, remise sur le marché de logement vacant. SOLIHA est l'opérateur d'animation de l'OPAH. À ce titre, SOLIHA conseille les propriétaires, anime les réunions et instruit les dossiers pour la rénovation énergétique.

Il vous est proposé un accompagnement personnalisé avec :

1. Des conseils gratuits
2. Une assistance technique
3. Une aide à la réalisation des dossiers de subvention

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Lors des permanences mensuelles d'information au sein des Maisons France Services :

Les mois pairs

février, avril, juin, octobre, décembre

- le 1^{er} mercredi du mois à Orgères-en-Beauce de 10h à 12h

2 rue de l'arsenal

- le 3^{ème} mercredi du mois à Voves de 10h à 12h

4 rue Texier Gallas

Les mois impairs

janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre

- le 3^{ème} mercredi du mois à Janville de 10h à 12h

ZA de l'Ermitage

- le 4^{ème} lundi du mois à Sainville de 10h à 12h

et ponctuellement dans les communes alentours.



Cœur de Beauce
communauté de communes

BILAN OPAH

juin 2021 à décembre 2022
sur le territoire Cœur de Beauce

57 DOSSIERS

29 projets de rénovation énergétique

20 projets de maintien à domicile

3 projets « Adaptation à la perte d'autonomie »

1 dossier de lutte contre l'habitat indigne

2 projets locatifs accompagnés

Soit 1 199 438 € de travaux engagés
subventionnés à hauteur de 629 464 €

Soit 52 % de taux de financement

13

AUTORISATIONS À DEMANDER avant de commencer les travaux

1. Extension de maison ou construction d'un garage

De 5 à 20 m² => DP

Plus de 20 m² => PC

Transformation d'un garage en habitation => DP

Division de parcelle (lotissement) => DP

2. Réfection de toiture

Modification des matériaux ou des teintes => DP

3. Fenêtre de toiture

Type vélux => DP

4. Panneaux solaires

Panneaux solaires => DP

5. Percement ou modification de fenêtre

Sur une façade extérieure => DP

6. Pose d'une antenne parabolique ou d'un climatiseur

Installés d'une façon durable => DP

7. Installation d'une véranda ou couverture d'une terrasse

De 5 à 20 m² => DP

Plus de 20 m² => PC

8. Installation de clôture et de portail

Pour les deux => DP

9. Piscine enterrée (plus de 10 m²)

Sans couverture => DP

Avec couverture => DP

Avec couverture modulable de 1,80 m de hauteur ou fixe de 2m => PC

10. Ravalement de façade

Ravalement de façade => DP

11. Creusement d'un puits

Nécessite une déclaration spécifique

12. Pose d'un abri de jardin

De 5 à 20 m² => DP

Plus de 20 m² => PC

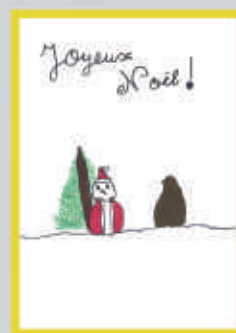
PC = Permis de Construire / DP = Déclaration Préalable

Plus de renseignements : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

L'avis de l'Architecte des Bâtiments de France doit être sollicité à proximité des bâtiments classés.

LE CONCOURS Noël

Concours de Éole-en-Beauc



3 - 5 ANS

1er : Juliette Graic Martin (A)
2ème : Enora Paulon (B)
3ème : Jeanne Sivy (C)

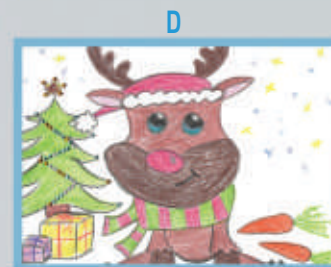
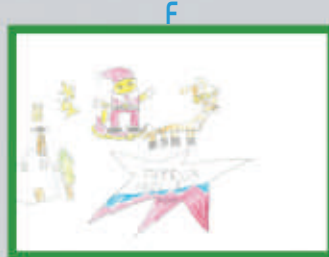
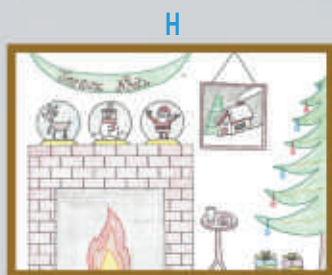
6 - 8 ANS

1ère : Oona Baillif-Challet (D)
2ème : Charlotte Robert (E)
3ème : Noam Leblanc (F)

CONCOURS DE DESSIN 2023

e dessins 2023

ce



9 - 12 ANS

1er : Garance Lafarge (G)
2ème : Mathis Poitevin (H)
3ème : Elyes Da Silva (I)

13 ANS ET +

1ère : Emir Baillif-Challet (J)
2ème : Mme Camus (K)

LE FONCTIONNEMENT du service de collecte des déchets

Collecte des ordures ménagères



Collecte hebdomadaire

Déchets
en sacCollecte
bimensuelleDéchets
en vracÀ sortir la veille au soir
du jour de collecteNe rien déposer autour
du bacÀ sortir avant 10 h le
jour de collecteNe rien déposer autour
du bac

Collecte sélective

Général

Les déchets sont facturés via la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) sur la taxe foncière.

Si l'un des bacs n'a pas été vidé, le laisser dehors et contacter le SICTOM.

Les 1er janvier et 25 décembre sont les deux seuls jours fériés où il n'y a pas de collecte (voir calendrier de collecte).

En période hivernale, les tournées (sélectives et ordures ménagères) peuvent être impactées par les conditions climatiques (neige, verglas...).

Veiller au bon stationnement des véhicules et à l'élagage des arbres afin de ne pas gêner le passage des bennes de collectes.

Le bac d'ordures ménagères est pucé, les levées sont comptabilisées pour le calcul de la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative). Dans une année civile, vous payez un forfait de 20 levées, au-delà c'est un coût à la levée supplémentaire.

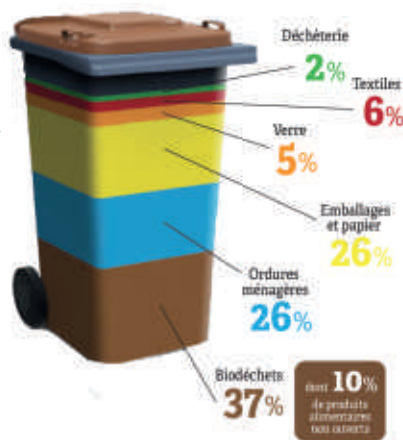
Début de la tournée à 10h00, sauf en période estivale où elle débute à 18h00.

LE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

Au 1er janvier 2024, les services de collecte de déchets ont l'obligation de proposer une solution de tri à la source des biodéchets à leurs administrés. C'est pourquoi une subvention est proposée pour l'achat d'un composteur (voir page suivante).

Analyse du contenu des poubelles d'ordures ménagères

(caractérisations sur 16
communes,
du 8 au 12 mai 2023)



Définition biodéchet

(article L.541-1-1 du Code de l'Environnement)

Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires.

Que faire ?

Avant de jeter, éviter de gaspiller : surveiller les dates de péremption des produits, consommer d'abord les dates courtes, cuisiner les restes.

Si vous avez un jardin : déposez dans un composteur, des déchets de cuisine et des déchets de jardin, à mélanger, la faune microbologique transformera les déchets en compost, à utiliser au potager ou dans les plantes.

Si vous habitez en appartement : équipez-vous d'un lombricomposteur (les vers de terre vont assurer la décomposition des déchets de cuisine et des déchets verts) ou d'un bokashi (la décomposition des déchets de cuisine va former un jus, qui sera un bon fertilisant pour les plantes).

Les erreurs fréquentes de tri

Attention aux erreurs de tri, un objet en plastique n'est pas la même chose qu'un emballage en plastique.

Tri sélectif : Un sachet de congélation, le papier bulle, le film plastique... sont des emballages en plastique

Ordures ménagères : Une brosse à dents, une spatule de cuisine, un jouet en plastique... ne sont pas des emballages en plastique

Les « faux » papiers (papier peint, papier essuie-tout, photographies...)

Les papiers d'hygiène (mouchoirs, couches, masques...)

LE COMPOSTAGE

Comment réussir son compost ?



Les déchets « humides »
épluchures, fruits et légumes moisis, marc de café, filtre à café, sachet de thé



Les déchets « secs »
mauvaises herbes (non montées en graine), fleurs fanées, feuilles mortes, brindilles, tailles d'arbustes broyées, tonte de gazon séchée au préalable



En quantité limitée
épluchures d'oignons, d'agrumes, coquilles d'œufs, coquilles d'huîtres concassées

Pour éviter l'apparition de nuisibles, il est fortement déconseillé d'y mettre de la viande ou du poisson. Il faut également brasser de temps en temps pour aérer et éviter le tassement.

SUBVENTION À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR, LOMBRICOMPOSTEUR ET BOKASHI

Le SICTOM propose une subvention de 30€ (dans la limite des frais engagés et 1 seule demande par foyer) pour l'achat d'un composteur, lombricomposteur ou bokashi.

Documents à fournir :

- Une facture d'achat nominative
- Un justificatif de domicile au même nom
- Un RIB au même nom et à la même adresse

À envoyer par mail :

contact@sictom-region-auneau.com

ou par courrier :

4 rue de la République 28150 OUARVILLE

BORNES À VERRRES



Seuls les pots, bocaux, bouteilles en verre et bouteilles de parfum sont à jeter dans les bornes

Miroirs, vitres, vaisselle et poteries à apporter en déchèterie

Ne rien déposer autour des bornes si elles sont pleines

Les emplacements proches à École-en-Beauce

Auffains
rue Saint Michel

Baignolet
rue du Franc Rosier

Bessay
rue de l'Épinette

Fains-la-Folie
rue des Neuf Setiers

La Folie-Herbault
sur la place

Germignonville
rue de la mairie

Ohé
en direction de Les Petites Bordes

Saint Léonard
sur la place

Toulifault
entrée du village

Viabon
rue Saint Esprit

Villeau
place Saint Jean

BORNES À TEXTILES

Pour les vêtements, linges et chaussures :



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés



Les emplacements proches d'École-en-Beauce

Voves
rue Denis Papin (Intermarché)
rue du Bois des Saules (Carrefour Market)
passage du Filoir

RECYCLÉO

Renaturer plutôt que Dénaturer

Le Projet d'Entreprise de RECYCLÉO est principalement de faire des remblaiements permettant la remise à niveau de terres agricoles pour retrouver les côtes historiques du paysage de Beauce, et effacer le passé industriel laissé sans réaménagement.

Fort de ses dix ans d'expériences et de son savoir-faire, RECYCLÉO souhaite **accompagner les mutations organisationnelles des infrastructures collectives**. Son métier est aux confins des préoccupations futures de développement et de gestion de la société d'aujourd'hui. Augmenter l'offre de transports vertueux, respecter les directives de la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette), accompagner la mutation du monde agricole, tels sont les enjeux du monde de demain.

Après la gestion des déblais des Jeux Olympiques, RECYCLÉO accompagnera les acteurs du Grand Paris en charge de la réalisation des offres de transports collectifs.

Ne pas consommer de nouveaux espaces, mais **réaménager les espaces post-industriels existants** contribue à l'atteinte des objectifs de zéro artificialisation nette des sols. Ne pas consommer de nouveaux espaces nécessite la recherche de friches industrielles liées à l'extraction de matériaux et mettre en œuvre leur réaménagement pour leur rendre leur vocation agricole historique. Le bassin de l'Île de France a subi de nombreuses mutations pour accompagner la demande de matériaux de construction et ainsi répondre à ses besoins d'infrastructures et d'offres de logements.

RECYCLÉO regarde afin de limiter les transports routiers un schéma de développement basé sur la proximité. Un maillage de remise à niveau de terres agricoles dans les départements de la région parisienne et limitrophes est pour RECYCLÉO la clef de voûte de son développement.

La société va donc accompagner ces mutations par la gestion de remise à niveau de terres agricoles dont la finalité participe à la gestion de la ressource EAU en limitant l'érosion des sols et favorisant une meilleure répartition de cette ressource cruciale



Vue générale du site permettant de visualiser les différentes phases de remise en état



Engins présents sur le site de Villeau (Pelle, Bull, et Tombereau)



Vue du décapage des parcelles pour préparer le site à recevoir les apports de terre

2021 Mise en œuvre des réceptions du Groupe VINCI pour les terres des nouvelles lignes de Métro et RER de la Région Parisienne et des déblais du Village Olympique Paris 17^{ième}.

Permis d'aménager pour le remblaiement du site *La Croix Cassée* afin de diminuer la dangerosité de la D 357 par comblement de la forte déclivité en bordure de route.

2022 Demande d'enregistrement d'un nouvel arrêté préfectoral dit « VILLEAU 3 ».

2023 Instruction du dossier d'aménagement du PLUi par la COMCOM Cœur de BEAUCE.

2013 Premier arrêté préfectoral dit « VILLEAU 1 » autorisant le remblaiement des premières parcelles.

2019 Deuxième arrêté préfectoral dit « Prolongation VILLEAU 1 » autorisant un délai complémentaire pour finir le remblaiement, et harmoniser le profil de raccordement des champs de nouveau cultivables.

2020 Troisième arrêté préfectoral dit « VILLEAU 2 » autorisant le remblaiement de nouvelles parcelles.

Signature du contrat de commercialisation avec le Groupe SUEZ

2021 Quatrième arrêté préfectoral autorisant l'apport des terres naturelles des infrastructures du Grand Paris et des Travaux des Jeux Olympiques pour le remblaiement des parcelles de « VILLEAU 2 ».

Signature du contrat de commercialisation avec le Groupe EIFFAGE.



Vue générale du site permettant de visualiser la remise en état avant culture

Quelques chiffres

10 emplois en CDI non délocalisable, essentiellement issus du département d'Eure et Loir.

90 % des fournisseurs sont euréliens :

GEOMETRE EXPERTS (Bonneval),
CALDEO, DFH, INTERLOCATION, JAVALT, MANPOWER (Chartres)
DREUX GARDEN, EGELEC, ESARI, GARAGE JEANNOT (Voves)
ETA LAUNAY (Sancheville)

Ils couvrent les besoins en personnels en Intérim, relevés géométriques, carburant, maintenance des engins et des véhicules, location des engins, et fournitures de petits outillages.

Bilan Carbone proche de zéro

Pas de camions en plus générés par l'activité, simple optimisation par double frète des transporteurs assurant la montée des matériaux de Beauce.

250 000 tonnes d'apports traités par an.

Déjà **20 hectares rendus aux activités agricoles**.

D'ici à 2030, plus de 30 hectares retrouveront leur niveau original et leur vocation agricole.

VIELAJOIE de Germignonville



L'association Vie La Joie de Germignonville organise des brocantes, des lotos, des activités festives, de loisirs, ludiques ou de détente... En 2023, assemblée générale, week-end chaloupée, soirée Far West, brocante, distribution d'œufs de Pâques, guinguette, soirée choucroute, soirée Beaujolais, week-end jeux ont été au menu des manifestations organisées.

RENSEIGNEMENTS

Présidente : Véronique Hurlot
06.52.88.90.92
asso.vielajoie@outlook.fr



LE COMITÉ DES FÊTES de Baignolet



Tout habitant de Baignolet peut venir au Comité des fêtes de Baignolet. Il n'y a pas de cotisation. Vide greniers, fête des voisins, soirée à thème, arbre de Noël sont les principales animations organisées.

RENSEIGNEMENTS

Présidente : Virginie Bretheau

02.37.99.17.87

comitedesfetesdebaignolet@gmail.com



LES FAMILLES RURALES de Fains la Folie



L'association Les Familles Rurales de Fains la Folie propose des animations à destination des enfants et des adultes.

Des cours de gymnastique pour adultes ont lieu tous les lundis de 18h à 19h à la salle polyvalente de Fains la Folie.

Un groupe de marcheurs se rassemble 3 fois par semaine pour un moment de convivialité.

RENSEIGNEMENTS

Présidente : Sophie Dillenseger



LES FAMILLES RURALES de Viabon



L'association Les Familles Rurales de Viabon organise tout au long de l'année des activités comme la chasse à l'œuf, Halloween, brocante, soirée à thème, ... et propose un frigo-livres au niveau de l'abribus de Viabon.

RENSEIGNEMENTS

Présidente : Estrella Vanneau

06 89 37 46 30

famillesruralesviabon28150@gmail.com



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS de Viabon



CENTRE D'INTERVENTION ET DE SECOURS DE VIABON

Chef de centre : Sergent Aymeric Imbault
07.62.38.11.15



L'Amicale est composée des familles des pompiers actifs, ainsi que celles des anciens pompiers. Nos pompiers sont toujours prêts à agrandir leurs rangs.

RENSEIGNEMENTS

Président : Joël Lorient
06.29.93.70.33



DÉPART À LA RETRAITE DE FRANÇOIS VASSORT

Après avoir consacré 26 années de sa vie au service des autres, François Vassort, maire délégué de Viabon, a décidé de prendre sa retraite de sapeur-pompier volontaire. La commune d'Éole-en-Beauce le remercie pour son engagement comme sapeur-pompier. Merci à Christine et Alice, sa femme et sa fille, d'avoir accepté ses absences, de l'avoir soutenu et encouragé.



OÙ FAIRE MA DEMANDE de passeport ou carte nationale d'identité ?

ATTENTION
DÉLAI DE RENOUVELLEMENT
POUVANT ATTEINDRE
PLUS DE 6 MOIS !



Depuis le jeudi 2 mars 2017, pour se faire établir une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie ou à un commissariat de police équipé d'un dispositif de recueil.

Pour plus de renseignements :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358

LES COMMUNES ÉQUIPES DU DISPOSITIF DE RECUEIL

Mairie de LES VILLAGES VOVÉENS
02 37 99 14 95
contact@villages-voveens.fr

Mairie de BONNEVAL
02 37 47 21 93
mairie@ville-bonneval.fr

Mairie de CHARTRES
02 37 23 40 00
contact@ville-chartres.fr

Mairie de CHATEAUDUN
02 37 45 94 31

Mairie de LUCÉ (Police Municipale)
02 37 25 68 25

Mairie de TOURY
02 37 90 50 60

UNION

MARIAGE

Pour se marier en France, il faut respecter certaines conditions d'âge, de résidence, d'absence de lien de parenté. Un dossier contenant certains documents obligatoires doit être déposé à la mairie de la commune choisie pour la cérémonie.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N142>



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

OBJECTIF CITOYENNETÉ



Tout jeune Français, fille ou garçon âgé de 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser :

- auprès de la mairie de son domicile avec **pièce d'identité** et **livret de famille**.
- par internet en créant son compte sur www.mon.service-public.fr avec **pièce d'identité** et **livret de famille** numérisés.

PETITE ENFANCE - ENFANCE - JEUNESSE

Cœur de Beauce

La Communauté de Communes Cœur de Beauce et l'association PEP 28 proposent différents services suivant l'âge de vos enfants.

POUR LES ENFANTS JUSQU'À 3 ANS

Le Relais Petite Enfance (RPE)



Itinérant sur 7 sites : Baudreville, Janville, Orgères-en-Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Voves.

- Ateliers d'éveil pour les enfants en compagnie de leur assistant maternel le matin sur les sites itinérants.
- Permanence téléphonique et temps d'accueil public l'après-midi dans les permanences RPE (Janville-en-Voves) sur rendez-vous pour les familles et assistants maternels.

Le RPE est un lieu où les professionnels de l'accueil à domicile se rencontrent, s'expriment et tissent des liens sociaux. C'est aussi un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits pour les parents et les professionnels (ou les candidats à l'agrément). Pour toute question « Petite Enfance », n'hésitez pas à contacter le RPE CCCB :

Secteur Nord – Françoise Cristina-Thiebault, 06 34 14 39 38, rpe.cccb2@pep28.asso.fr

Secteur sud - Muriel Gautier, 06 46 08 09 59, rpe.cccb1@pep28.asso.fr

POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

11 accueils périscolaires : Avant et après l'école

À Baudreville, Bazoches-en-Dunois, Janville, Orgères-en-Beauce, Ouarville, Rouvray-St-Denis, Terminiers, Toury, Sainville, Voves, Ymonville.

8 accueils de loisirs : Mercredis et vacances scolaires

À Baudreville, Bazoches-en-Dunois, Janville, Orgères-en-Beauce, Sainville, Terminiers, Toury, Voves. Les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

Plus de renseignements : www.lespep28.org/accueil-de-loisirs-3-11-ans-cccb

POUR LES JEUNES DE 11-17 ANS (COLLÉGIENS ET LYCÉENS)

3 Espaces Jeunes

À Orgères-en-Beauce, Toury, Voves.

- Activités et sorties adaptées aux adolescents tous les mercredis après-midi (sauf Orgères-en-Beauce).
- Stages culturels ou sportifs à chaque période de vacances (sauf Noël) : les semaines d'ouverture sont différentes selon les sites (voir dossier inscription).

Plus de renseignements : www.lespep28.org/accueils-adolescents-cccb

Des séjours et mini-camps

Un séjour est proposé chaque hiver en février (36 places).

Des séjours / mini-camps ont lieu en juillet et août.

Retrouver toutes les informations et coordonnées des centres, dossiers, projets pédagogiques et planning d'activités sur : www.coeurdebeauce.fr ou www.lespep28.org.

Les réservations sont possibles via le portail familles CCCB.

RAPPEL IMPORTANT

Pour les enfants entrant en petite section en septembre 2024, les inscriptions auront lieu entre la mi-février et la mi-mars. Pour toute question concernant le scolaire : scolaire@coeurdebeauce.fr / 02 37 88 07 91

CONTACTS

M. Camille Jacques
directeur pôle enfance
jeunesse PEP 28 sur la CCCB
06 10 73 67 86
directeurdepole3@pep28.asso.fr

DES DISPOSITIFS POUR Accompagner votre vie de famille



DÉFI FAMILLE ALIMENTATION

Six ateliers de cuisine et une visite d'une ferme locale, c'est ce que vous propose le **Projet Alimentaire du Territoire (PAT)** et la **Convention Territoriale des Services aux Familles (CTS)** pour accompagner les familles vers une alimentation plus saine, locale et de saison sans augmenter le budget alimentaire !

Ateliers de février à juillet 2024 à la salle Silvia Monfort de Voves.

Le 1er atelier aura lieu le 10 février de 9h à 13h avec le thème suivant :

Manger local et de saison : quels fruits et légumes choisir ?

Gratuit - Sur réservation (ouvert aux familles avec ou sans enfants).

Renseignements : 06 38 51 92 78 / cooperationfamilles@coeurdebeauce.fr



CAFÉ DES PARENTS

Gratuit, ouvert à tous sur inscription, le café des parents est un **temps de partage** qui permet un cadre d'écoute bienveillant pour les parents (enfants acceptés si nécessaire). Le café des parents est **animé par une professionnelle des relations conjugales et familiales** (UDAF).

Dates et horaires :

Aux Villages Vovéens (Maison de Santé) : le 1er vendredi de chaque mois, de 18h à 19h30. Inscription au 06 24 09 26 99

À Janville-en-Beauce (librairie Une Page À Écrire) : le dernier vendredi de



SEMAINE PARENTALITÉ : elle revient !

Du 27 mai au 2 juin 2024, la seconde **Édition de la semaine parentalité en partenariat avec la CAF d'Eure et Loir** est l'occasion de **mettre en lumière la richesse de notre territoire et des professionnels de l'enfance et de la jeunesse** à travers un programme destiné aux familles.

L'ensemble des actions (**gratuites**) seront communiquées par le service enfance jeunesse famille.

Plus d'informations : 06 38 51 92 78 / cooperationfamilles@coeurdebeauce.fr

DES MAISONS DE SANTÉ POUR Faciliter votre accès aux soins

Une Maison de santé est installée aux Villages Vovéens (12 rue de Châteaudun, Voves).

Elle y accueille les professionnels de santé suivants : médecine générale, médecin-radiologue, dentiste, orthodontiste, kinésithérapeutes, pédicures podologues, diététiciennes, sage-femme, ostéopathe, psychologue clinicienne, infirmiers, sophrologue relaxologue.

Une Maison de santé est installée à Orgères-en-Beauce (1 place du Gymnase, Orgères-en-Beauce).

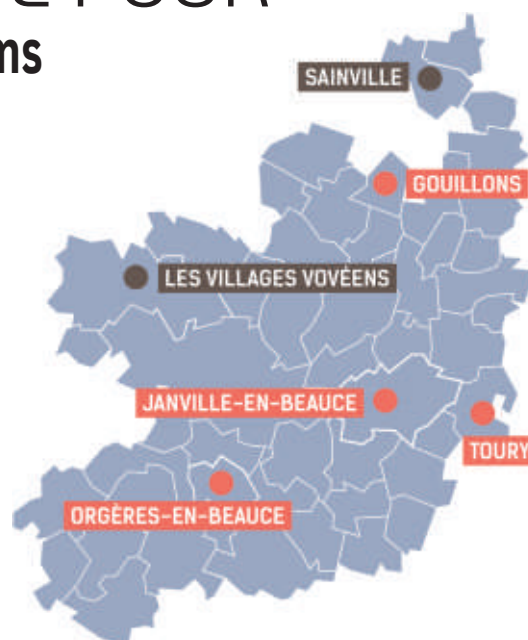
Elle y accueille les professionnels de santé suivants : médecine générale, infirmières, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue, psychologue, ostéopathe, protection maternelle infantile (PMI).

Une Maison de santé est installée à Janville-en-Beauce (331 rue du mail du jeu de paume, Janville).

Elle y accueille les professionnels de santé suivants : médecine générale, centre de soins infirmiers, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, pédicure-podologue, psychologue clinicien, sage-femme, ostéopathe, protection maternelle infantile (PMI), service d'action sociale.

VOUS RECHERCHER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ EN COEUR DE BEAUCE ET/OU VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RDV DANS UNE MAISON DE SANTÉ ?

Consultez l'annuaire de santé réalisé par la Communauté de Communes sur coeurdebeauce.fr
(Mes services au quotidien > Santé > Les Maisons de santé)



LES MAISONS FRANCE SERVICES pour vos démarches au quotidien



Les animateurs et les animatrices France Services sont formés pour vous accompagner dans les démarches concernant les services suivants :

Finances Publiques	Pôle Emploi
l'Assurance Maladie	la MSA
l'Assurance Retraite	La Poste
la Caisse d'Allocations Familiales	ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés
le Point Justice	

Prenez RDV directement au sein d'une Maison France Services du territoire.

Les Maisons France Services accueillent également les permanences de nombreux partenaires :



Les Villages Vovéens

4 rue Texier Gallas
Voves
02 46 72 05 10

Janville-en-Beauce

ZA de l'Ermitage
1 rue du Docteur Casimir Lebel
Janville
02 37 90 15 41

Orgères-en-Beauce

2 rue de l'Arsenal
07 84 90 65 19

Sainville

9 rue de la Porte d'Étampes
07 84 90 65 19

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour connaître les dates et les horaires des permanences, vous pouvez contacter par téléphone la Maison France Services la plus proche de chez vous ou bien vous rendre sur : coeurdebeauce.fr (Mes démarches / Les Maisons France Services)

LE DISPOSITIF APPUI au service des petites entreprises

Depuis 2018, dans le cadre d'un **partenariat avec la Région Centre – Val de Loire et Initiative Eure et-Loir**, les Toutes Petites Entreprises (TPE) implantées sur le territoire Cœur de Beauce peuvent bénéficier de subventions octroyées par la communauté de communes par le biais du dispositif APPUI.

Ces aides, **d'un montant maximal de 5 000 €**, contribuent à financer des investissements dans l'aménagement immobilier, la devanture, les équipements de tournée et véhicules-ateliers, le matériel, la sécurisation des salariés. **Le dispositif s'applique aux entreprises** en phase de création, de reprise, de modernisation ou de développement, qui réalisent **un chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 M€ HT**.

Pour constituer un dossier, contactez Baptiste LEBAS, chargé de mission développement économique :
02 37 90 15 41 ou à urbanisme@coeurdebeauce.fr



LA SALLE DE SPECTACLE L'ÉOLE cultive votre curiosité



La salle «L'Éole», située à Gommerville, est une salle de spectacle professionnelle de 168 places en gradin, équipée et sonorisée. Elle reçoit toute l'année des spectacles tout public, des concerts, des résidences, des stages et des représentations jeune public.

48 route de Voves
28310 GOMMERVILLE

Réservation :
eole@coeurdebeauce.fr
02.37.99.72.84
07.56.06.06.56



HUMOUR

Tout public - 14 € / 7 €
Issue de secours
Vendredi 12 janvier - 20h30



CONTE D'AVENTURES MUSICAL

Dès 3 ans - 5 €
Augustin pirate du nouveau monde
Dim. 11 février - 15h30



CONCERT JAZZ DE MARS

14 € / 7 € ou 12 € en prévente sur
www.jazzdemars.com
Cecilya and the Candy Kings
Sam. 16 mars - 20h30



COMÉDIE DE GENRE

Tout public - 14 € / 7 €
Petit Père
Ven. 05 avril - 20h30



JEUNE PUBLIC

Dès 4 ans - 5 €
Les 5 anneaux perdus
Mer. 24 avril - 15h



CONCERT

Tout public - 14 € / 7 €
Alice Animal
Sam. 25 mai - 20h30



COMÉDIE MUSICALE

Tout public - 14 € / 7 €
Les Demoiselles
Ven. 07 juin - 20h30



JEUNE PUBLIC

Gratuit
Qui a croqué ma pomme ?
Samedi 29 juin - 10h : 18 mois-3 ans
Samedi 29 juin - 11h : 3-5 ans

RÉSERVEZ VOS PLACES SUR INTERNET !

Une billetterie en ligne est désormais accessible pour tous les spectacles sur coeurdebeauce.fr

LA MAISON DU TOURISME fait vivre votre territoire



La Maison du Tourisme Coeur de Beauce offre **une interprétation originale et dynamique de la Beauce** (histoire, paysages, villages, agriculture) grâce à des maquettes, jeux interactifs, jeux parcours (pour tous âges), vidéos. Elle propose **un riche programme d'animations tout au long de l'année** (conférences, ateliers...) et abrite également **une boutique de produits locaux**, une librairie et un Office de Tourisme.

La Beauce en LEGO - À partir du 31 mars 2024 - 5€

Photographies animalières - Du 21 janvier au 25 février 2024 - Entrée gratuite

« **A la recherche d'un temps perdu : la Belle Époque en Eure-et-Loir** » -

Du 3 mars au 5 mai 2024 - Entrée gratuite

« **L'art du vitrail en Beauce** » - Du 12 mai au 16 juin 2024 - Entrée gratuite

Exposition d'art - Du 25 juin au 25 août 2024 - Entrée gratuite

5 place de Beauce
Orgères en Beauce
02 37 99 75 58

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1er septembre au 30 juin :

Mar.-ven. : 10h-12h / 14h-18h

Dim. : 14h-18h

Du 1er juillet au 31 août :

Mar.-ven. : 10h-12h / 14h-18h

Sam. et dim. : 14h-18h

LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE ouvre vos horizons

30



La Médiathèque Intercommunale Coeur de Beauce est située à Orgères-en-Beauce et propose une offre culturelle très large, accessible à tous.

Près de 7 000 documents sont proposés au prêt : romans, policiers, documentaires, livres gros caractères, albums enfants, littérature pour ados, mangas, bandes dessinées, magazines...

La médiathèque **propose également des DVD**, ainsi que 120 références de jeux de société (classiques, drôles, éducatifs, pour les petits et pour les grands).

Chaque lecteur peut également **réserver des documents** (livres, CD, DVD) directement sur le **catalogue en ligne de la Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir**, et les faire venir à Orgères-en-Beauce.

2 rue de l'Arsenal
Orgères-en-Beauce
02 37 99 97 92

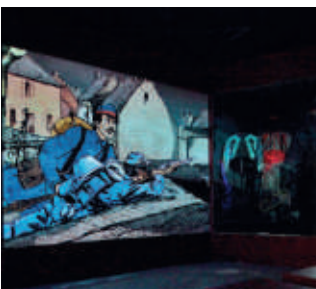
HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi : 10h – 12h / 13h30 – 18h

Vendredi : 15h – 18h

Samedi : 10h – 12h

LE MUSÉE DE LA GUERRE 1870 raconte votre histoire



Le territoire de la Communauté de Communes Coeur de Beauce fut le théâtre de nombreux affrontements durant la guerre franco-prussienne de 1870.

La bataille de Loigny du 2 décembre 1870 fut le point d'orgue tragique de cette funeste période. **9 000 Français, Prussiens et Bavares furent tués** en quelques heures de combats. Plus de 150 ans plus tard, **un musée moderne et interactif**, installé près du champ de bataille, retrace **l'Histoire de la bataille de Loigny** et de ce conflit oublié qui porte pourtant en lui les germes des conflits mondiaux du XXe siècle.

Des animations à destination des enfants sont organisées toute l'année, notamment durant les vacances scolaires.

Place du 2 décembre 1870
Loigny la Bataille
02 37 36 13 25

contact@museedelaguerre1870.fr
www.museedelaguerre1870.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Mar. - Ven. : 14h – 18h

Dim. et jours fériés : 14h-18h

Sam. (uniquement juillet, août) : 14h-18h

Toute l'année, sur réservation, pour les groupes de plus de 10



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

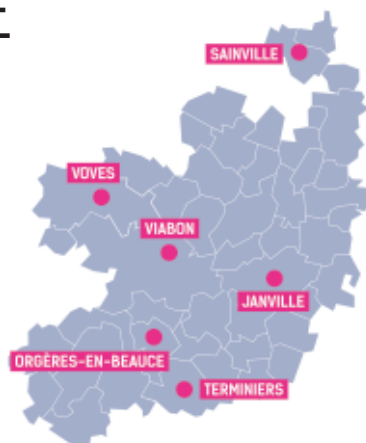
éveille vos sens



L'École de Musique Intercommunale (ÉMI) enseigne la musique aux enfants à partir de la grande section (5 ans) et aux adultes.

Les cours sont dispensés par **14 professeurs**, sur **3 pôles** à Janville, à Voves et à Terminières, ainsi que sur **3 annexes** à Sainville, Viabon et Orgères-en-Beauce.

Les **enfants en grande section et CP** peuvent découvrir la musique à l'**atelier d'éveil musical**. **À partir du CE1**, ils peuvent apprendre à jouer d'un instrument en cours individuel et à lire la musique en cours collectif de formation musicale (solfège).



Le chant a une place importante (**choeurs d'enfants entre 6 et 15 ans**). Il y a un **large choix d'instruments** : hautbois, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cor d'harmonie, trombone, tuba, guitare, harpe, piano, accordéon, batterie. L'ÉMI propose de **nombreux ateliers ou orchestres** pour permettre aux élèves de jouer ensemble.



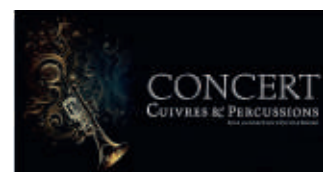
CONCERT DU NOUVEL AN
Dim. 14 janvier - 15h30 - Gratuit
Salle des quatre vents
Ouarville



CONCERT DES PROFS
Sam. 03 février - 20h30 - Gratuit
Salle de spectacle L'Éole
Gommerville



**SOIRÉE MUSICALE
30 ans en Beauce**
Sam. 16 mars - 18h - Gratuit
Salle Pierre Terrier
Terminières



CONCERT CUIVRES & PERCUSSIONS
Dim. 17 mars - 15h30 - Gratuit
Salle Silvia Monfort
Voves



CONCERT JAZZ POP ROCK
Sam. 20 avril - 20h30 - Gratuit
Salle des fêtes
Sainville



**LA MAGIE DES COMÉDIES
MUSICALES**
Sam. 01 juin - 17h et 20h30 - Gratuit
Espace Thierry La Fronde
Janville



SPECTACLE BRASS & DANCE
Dim. 09 juin - 18h30 - Gratuit
Espace Thierry La Fronde
Janville



**CONCERT ENSEMBLE VOCAL ET
ÉLÈVES DE LA CLASSE DE CHANT**
Sam. 15 juin - 20h - Gratuit
Église Saint-Pierre
Orgères-en-Beauce



CONCERTS EN PLEIN AIR
Sam. 29 juin - De 17h à 22h - Gratuit
Food Truck sur place
Parc
Viabon



**DEVIENS SUPER MUSICIEN-NE
STAGE DE MUSIQUE**

Du 26 au 28 avril - Gratuit
Voves

Infos et inscriptions
avant le 10 mars 2024
direction.musique@coeurdebeauce.fr

CONCERT DES STAGIAIRES
Ven. 28 avril - 20h30 - Gratuit
Salle Silvia Monfort
Voves

Infos et inscriptions :
06 37 61 86 22
direction.musique@coeurdebeauce.fr

LES ARTISANS, COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS ÉOLOIS



ACCOMPAGNANTE PÉRINATALE

Éole et Artémis
Léa Cerveau
www.eole-et-artemis.fr

Baignolet
06.58.28.18.59



ADMINISTRATIF, FORMALITÉS JURIDIQUES ET SOCIAL

AFS Consulting
Fallone Bravin
www.sasu-afs.com

Auffains
06.46.00.70.52
afsconsult@orange.fr



AIDE MÉNAGÈRE

Prisciclean
Priscilla PIEDVACHE

Germignonville
06.12.91.03.80
prisciclean@gmail.com



CÉRÉALES - ALIMENTS - FERTILISANT ORGANIQUE

Organo Beauce
Paul Lhopiteau

Bisseau
06.20.23.38.14
organobeauce@gmail.com



COIFFEUR

Isabelle Coiffure à domicile
Isabelle Arrondeau

Baignolet
06.11.53.08.09



CONSEILLER IMMOBILIER

À la lucarne
Géraldine Grillon
www.alalucarne.com

Viabon
06.09.23.02.55
geraldinegrillon@alalucarne.com



CONSTRUCTEUR MATÉRIEL AGRICOLE

SCEBP Pommier / Duro France
Nicolas Pommier
www.duro-france.com

Viabon
02.37.99.96.80



CRÉATEUR DE SITE WEB

Mikael Parasote
Mikael Parasote
mikaelparasote.xyz

Germignonville
06.77.24.37.78
mikaelparasote@outlook.com

Clic et Création
Delphine Toulain Branger
www.clicetcreation.com

Saint Léonard
06.82.21.18.74
cliccreation@gmail.com



MULTISERVICES BÂTIMENTS

ILJ
Juan Dias

Tilleau
06.28.72.89.03

OP RÉNOVATIONS

Ozias Da Silva
facebook.com/oprenovations oprenovations08@gmail.com

Les Petites Bordes
07.45.02.20.51



DÉPANNAGE INFORMATIQUE

Ordina Docteur
Frédéric Verdot
www.ordina-docteur.fr

Germignonville
06.30.32.51.94



AIDE À LA PERSONNE

Florence FONCK
Florence FONCK

Villeau
06.71.73.58.74



FAMILLE D'ACCUEIL ADULTES ET PERSONNES AGÉES

M. et Mme Savouré
M. et Mme Savouré

La Chardonnière
02.37.99.11.85
06.82.94.64.11 / 06.83.96.67.11

GÎTE

Villa d'Amoineville
Paule Coisnon

Amoineville
06.81.52.58.41

Virginie Bretheau

Virginie Bretheau et Alain Guitton 06.07.77.70.22 / 06.31.96.91.13
www.airbnb.fr/rooms/43957628 bretheauvirginie@gmail.com

Baignolet



La Miellerie

Daniel et Bernadette Martin

Saint Léonard

06.13.58.22.86
martinguyon@aol.com

Gîte Coeur de Beauce

Laurent et Jenifer Isambert
gite-beauce.jimdo.com

Germignonville

06.11.89.24.73
laurisam@hotmail.fr



GRANDE SURFACE

Intermarché

David et Anne-Sophie Pommier

Lundi au samedi de 9h à 19h30 / dimanche de 9h à 12h30

Voves

02.37.18.25.50

COUVERTURE - ZINGUERIE

Joachim Toiture
Joachim

Auffains
06.14.87.19.82

Olivier Mallet
Olivier Mallet
www.mallet-couverture-voves.fr

Voves
02.37.99.11.50



PLOMBERIE

Entreprise Minier

Viabon
06.64.18.65.06



MULTISERVICES

Votreservice28

www.votreservice28.fr

Lutz

06.41.72.01.50
contact@votreservice28.fr

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Entreprise Denizet Rodolphe
Rodolphe Denizet
Viabon
02.37.99.18.59
rodolphe.denizet28150@gmail.com

De Oliveira et Frère
06.71.60.51.72 / 07.71.68.86.65
deoliveira.frere@gmail.com
Tilleau



L&D Bâti-Tradi
Julien Dion et Jean-Gils Lesieur
Germignonneville
02.37.99.40.03
ldbatitradi@gmail.com

SARL TRUBERT G.
Gérald Trubert
www.trubert-g.com
Fains la Folie
02.37.99.02.16
g.trubert@orange.fr

BATIFLEX
Xavier CANIAUX
Tilleau
06.60.92.57.59
batiflex28@gmail.com

MÉCANICIEN AUTOMOBILE



Garage des Garennes
Julien Decourty
Auffains
02.34.42.65.03 / 06.25.31.23.02
garagedesgarennes@sfr.fr

Garage Poupaux
Stéphane Poupaux
Voves
02.37.99.10.55
www.garage-voves-poupaux.fr garage-poupaux@wanadoo.fr

BOULANGERIE - ÉPICERIE ITINÉRANTE

Au bon pain de mie-mi



Baignolet, Auffains, Fains la Folie
Mardi, Jeudi, Samedi vers 9h00
Viabon, Ohé, Lutz
Mardi, Jeudi, Samedi vers 10h00
Sevestreville, Germignonneville, Toulifault, Saint Léonard
Mardi, Jeudi entre 10h15 et 10h45 / Samedi entre 10h35 et 11h10



PRIMEUR FRUITS ET LÉGUMES

Ivan Renoncet
Ivan Renoncet
Fains la Folie
06.08.00.56.50

TAXI



Villeau Taxi
Laurence Legendre
Villeau
06.88.29.28.13

Dolores Beauce Taxi
Germignonneville
06.08.37.13.75
beauce.taxi@orange.fr



NATUROPATHIE

Marine Chuberre
Marine Chuberre
www.marinechuberre.com
Germignonneville
06.38.44.15.90
contact@marinechuberre.com



PROTECTION ANIMALE

Association PILGRIM
Toulifault
02.37.99.40.75



STUDIO D'ENREGISTREMENT

The Doodostudio
www.thedoodostudio.com
Martainville
06.45.02.68.63
contac@thedoodostudio.com



TERRASSEMENT

www.admr.org

EIRL Van Der Stuyft Terrassement
Thibault Van der Stuyft
La Folie Herbault
02.37.26.20.22 / 06.12.06.27.62
terrassementvds@gmail.com



ADMR
www.admr.org

ADMR Orgères en Beauce
ADMR Voves
02.37.99.89.54
02.37.99.13.57

LES ASSISTANTES MATERNELLES



Mélanie Fouchereau
18 rue du Château d'eau
Fains la Folie
02.37.23.95.09

Maryline Goujeon
5 rue de la Baronnerie
Tilleau
02.37.99.20.11

Karin Lochet
9 rue du Franc Rosier
Baignolet
02.37.99.79.46

Nathalie Perthuis
5 Les Petites Bordes
Les Petites Bordes
02.37.99.88.02

Aurélien Van der Stuyft
4 bis rue de l'Herbechère
Viabon
06.14.78.58.37

LES DÉCÈS

Le 04 janvier 2023 : Emile LECOMTE - Germignonville
Le 18 janvier 2023 : Paul THIRRIOT - Germignonville
Le 24 janvier 2023 : Ginette FOULON - Viabon
Le 08 février 2023 : Madeleine VAN DER STUYFT - Fains la Folie
Le 16 février 2023 : Emile LAHAYE - Germignonville
Le 12 mars 2023 : Jean-Pascal SEGAUD - Viabon
Le 22 mars 2023 : Liliane LANDEAU - Baignolet
Le 12 avril 2023 : Raymond FOULON - Viabon

Le 16 avril 2023 : Gisèle MICHAU - Viabon
Le 20 juillet 2023 : Andrée HEINY - Germignonville
Le 18 septembre 2023 : Alain BONNAMY - Villeau
Le 10 octobre 2023 : Henri FRÉMIOT - Viabon
Le 01 décembre 2023 : Patrice DECROSSAS - Germignonville
Le 19 décembre 2023 : Claude BIZOUERNE - Viabon
Le 30 décembre 2023 : Daniel LESEUR - Viabon

La municipalité s'associe de tout cœur à la douleur de tous ceux qui ont perdu un proche durant l'année 2023 et présente ses plus sincères condoléances aux familles.

LES PACS

Le 14 février 2023 : Adrien SOUBEYRAND et Lorie CONDET - Germignonville
Le 15 avril 2023 : Damien CAFFIN et Isabelle HIDOUVILLE - Villeau
Le 30 mai 2023 : Clément GOSCINIAK et Lucie DUMEZ - Germignonville
Le 10 juillet 2023 : Yohan BLANDIN et Léa ELISABETH - Fains la Folie
Le 18 août 2023 : Jérémy MAILLET et Phoëbé BERTHELEMY - Villeau
Le 26 octobre 2023 : Laurent PRETI et Delphine POULLAIN - Fains la Folie

LE MARIAGE

Le 18 mars 2023 : Marine CHUBERRE et Stanislas KLIENKOFF - Germignonville

LES NAISSANCES

Le 19 mars 2023 : Lyanna CANIAUX - Villeau
Le 25 mars 2023 : Lila BRAZILLE PAILLEUX - Villeau
Le 07 juin 2023 : Maïron LAURENT - Viabon
Le 03 juillet 2023 : Chlara BOITARD - Fains la Folie
Le 03 juillet 2023 : Malia LIGNE LACOUR - Fains la Folie
Le 08 août 2023 : Aaron NADINE GOHY - Viabon
Le 18 août 2023 : Matthias BAUMSTUMMLER - Viabon
Le 11 septembre 2023 : Liam SOUBEYRAND - Germignonville

Le 18 septembre 2023 : Layana DEWAELE - Fains la Folie
Le 17 octobre 2023 : Mahé COURTIN CORNILLON - Fains la Folie
Le 25 octobre 2023 : Vanessa BOSTAN - Villeau
Le 31 octobre 2023 : Aël MORISSONNEAU - Baignolet
Le 02 novembre 2023 : Elio DUMONT - Fains la Folie
Le 15 novembre 2023 : Eva POISSON - Fains la Folie
Le 12 décembre 2023 : Lucie LECOMTE - Germignonville

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2024

JANVIER

- | | | |
|-------|---|------------------------------------|
| 06 | Soirée apéro (Salle polyvalente de Fains la Folie) | Familles Rurales de Fains la Folie |
| 19 | Soirée jeux (Salle de Réunion de Viabon) | Familles Rurales de Viabon |
| 27-28 | Concours de chaloupée (Salle polyvalente de Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |

FÉVRIER

- | | | |
|----|---|-------------|
| 03 | Soirée dansante tartiflette (Salle polyvalente de Fains la Folie) | 4 L Trophée |
|----|---|-------------|

MARS

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| 16 | Soirée années 80 avec karaoké (Salle des Fêtes de Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |
|----|---|--------------------------|



AVRIL

- | | | |
|----|--|------------------------------------|
| 01 | Chasse à l'œuf (Salle de Réunion de Viabon) | Familles Rurales de Viabon |
| 06 | Soirée à thème (Salle polyvalente de Fains la Folie) | Familles Rurales de Fains la Folie |
| 28 | Brocante et marché fermier (Baignolet) | Comité des fêtes de Baignolet |

MAI

- | | | |
|----|-----------------------------|--------------------------|
| 08 | Cérémonies commémoratives | |
| 25 | Guinguette (Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |

JUIN

- | | | |
|----|-----------------------------------|------------------------------------|
| 09 | Créer le lien (Viabon) | Familles Rurales de Viabon |
| 22 | Randonnée du lavandin (Baignolet) | Comité des fêtes de Baignolet |
| 23 | Vide grenier (Fains la Folie) | Familles Rurales de Fains la Folie |



JUILLET

- | | | |
|-------|------------------------------------|--------------------------|
| 07 | Brocante (Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |
| 13-14 | Festivités du 14 juillet (Villeau) | |

AOÛT

- | | | |
|----|-----------------------|----------------------------|
| 25 | Vide grenier (Viabon) | Familles Rurales de Viabon |
|----|-----------------------|----------------------------|

SEPTEMBRE

- | | | |
|----|---|--------------------------|
| 07 | Samedi jeux (Salle des fêtes de Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |
|----|---|--------------------------|



OCTOBRE

- | | | |
|----|--|------------------------------------|
| 05 | Soirée dansante (Salle polyvalente de Baignolet) | Comité des fêtes de Baignolet |
| 13 | Marche octobre rose (Viabon) | Familles Rurales de Viabon |
| 26 | Halloween (Salle polyvalente de Fains la Folie) | Familles Rurales de Fains la Folie |

NOVEMBRE

- | | | |
|----|---|----------------------------|
| 02 | Soirée Halloween (Salle des fêtes de Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |
| 11 | Cérémonies commémoratives | |
| 22 | Soirée Beaujolais (Salle des fêtes de Germignonville) | VieLaJoie Germignonville |
| 15 | Soirée bowling | Familles Rurales de Viabon |

DÉCEMBRE

- | | | |
|----|--|------------------------------------|
| 01 | Marché de Noël (Salle polyvalente de Fains la Folie) | Familles Rurales de Fains la Folie |
|----|--|------------------------------------|



Éole-en-Beauce



www.eoleenbeauce.fr

LA MAIRIE ET SES ANNEXES

Mairie d'Éole en Beauce

2 rue de la Mairie - Viabon
28150 Éole en Beauce
02.37.99.03.16
mairieeoleenbeauce@orange.fr

Mairie annexe de Baignolet

11 rue Montbarry - Baignolet
02.37.99.76.93

Mairie annexe de Fains-la-Folie

6 rue du Moulin - Fains la Folie
02.37.99.02.13

Mairie annexe de Germignonville

9 rue Ludovic Godin - Germignonville
02.37.99.42.75

Mairie annexe de Villeau

5 bis rue de la Grande Barre - Villeau
02.37.99.06.62

LES PERMANENCES

Lundi - Baignolet de 14h à 17h30
Mardi - Germignonville de 14h à 17h30
Mercredi - Viabon de 9h à 12h30
Jeudi - Fains la Folie de 14h à 17h30
Vendredi - Villeau de 14h à 17h30
Samedi - Viabon sur rendez-vous

LE BUREAU ET LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Bureau : Julien Birre, Stéphane Chancollon, François Vassort, Vincent Fauchaux, Bernadette Martin, Marc Henrion, Gwenaëlle Vinchon
Le bureau traite les affaires courantes ne nécessitant pas l'intervention des commissions ou du conseil municipal.

Appel d'Offres : Titulaires : Julien Birre, Stéphane Chancollon, François Vassort, Marc Henrion ; Suppléants : Vincent Fauchaux, Benoit Lhoste, Cindy Fernandes
La commission est compétente pour les marchés publics.

Finances (resp. Julien Birre) : Bureau + Valérie Martin
La commission prépare et élabore des documents financiers.

Travaux (resp. Stéphane Chancollon) : Bureau + Corinne Bouchet, Benoit Lhoste, Benjamin Lirochon, Florence Ticot, Bruno Wissocq
La commission gère les projets d'investissements dans les domaines du bâtiment et de la voirie, les projets d'urbanisme et leurs entretiens.

Vie communale (resp. Bernadette Martin) : Bureau + Corinne Bouchet, François Isambert, Benoit Lhoste
La commission travaille avec les associations locales municipales, réfléchit sur les actions à mettre en oeuvre pour redynamiser la vie locale.

Communication (resp. Gwenaëlle Vinchon) : Bureau + Catherine Arrondeau, Corinne Bouchet, Benoit Lhoste, Florence Ticot
La commission définit les moyens de communication à mettre en oeuvre.

Chemins : Bureau + Corinne Bouchet, Cindy Fernandes, Ludovic Guesnet, Benjamin Lirochon, François Isambert, Vanessa Voyet
La commission répertorie les chemins communaux et vérifie leur entretien.

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES ET AUTRES REPRÉSENTATIONS COMUNALES

Service à la population : Bernadette Martin

Finances : Julien Birre

Actions et développement : Valérie Martin

Urbanisme et aménagement : Marc Henrion, Bruno Wissocq

Environnement : François Vassort, Vincent Fauchaux

SICTOM de la Région d'Auneau : Marc Henrion, Florence Ticot

Energie Eure-et-Loir : Julien Birre, Benjamin Lirochon

Affaires scolaires, transport et restauration : Julien Birre, Géraldine Grillon

Enfance-Jeunesse : Julien Birre, Gwenaëlle Vinchon, Corinne Bouchet

Habitat, mobilité et contractualisation : Vincent Fauchaux

Culture-Tourisme : François Isambert, Julien Birre

Eure-et-Loir Ingénierie : Marc Henrion, Vincent Fauchaux

Conseil Syndical Numérique 28 : Stéphane Chancollon, Benjamin Lirochon